

Le lauréat 2006 du « Prix Nobel d'économie »

Depuis quelques années, il est devenu une tradition de vous présenter un texte portant sur la contribution du lauréat du « Prix de la Banque de Suède en sciences économiques en mémoire d'Alfred Nobel », dit « Prix Nobel d'économie ». Depuis 1969, ce Prix annuel est un couronnement marquant pour la plupart des économistes, car il s'agit de la plus médiatisée des récompenses. Robert A. Mundell, qui a reçu ce Prix en 1999, est le seul canadien qui figure parmi la liste des lauréats.

Le 18 janvier 2007, l'ASDEQ-Outaouais tenait un « 5 à 7 » sur la contribution à la science économique de M. Edmund S. Phelps, 73 ans, lauréat 2006 du prix Nobel d'économie et professeur à l'Université de Columbia. Le conférencier invité fut Jean-Michel Cousineau, professeur, École des relations industrielles, Université de Montréal, et en complément, trois économistes expérimentés, soit les professeurs Serge Coulombe et Ronald G. Bodkin de l'Université d'Ottawa, et Jean-Pierre Aubry, président de la séance et Président du Comité des politiques publiques de l'ASDEQ, ont discuté de la mise en pratique des travaux de Phelps. Le professeur Bodkin, qui a été collègue de M. Phelps à la Cowles Foundation au début des années 1960, a aussi évoqué des souvenirs personnels avec le lauréat.



Lors de sa présentation (http://www.asdeq.org/activites/pdf/2007/Edmund_IV.pdf), M. Cousineau a mentionné que, parmi les nombreux travaux de M. Phelps, l'Académie royale suédoise des Sciences avait surtout retenu ses travaux sur la théorie de la croissance économique et l'approfondissement de la compréhension de la relation entre l'inflation et le chômage, et que son Prix lui avait été décerné principalement à cause des deux articles suivants :

- « Phillips Curve, Expectations of Inflation and Optimal Unemployment Over Time », *Economica*, vol. 34, pp. 254 à 281, 1967 ; et
- « Money-Wage Dynamics and Labor-Market Equilibrium », *Journal of Political Economy*, vol. 76, pp. 678 à 711, 1968

La relation entre l'inflation et le chômage

Les recherches de M. Phelps à la fin des années 1960 et au début des années 1970 ont changé notre façon de percevoir l'interaction entre inflation et chômage, permettant de mieux comprendre les causes profondes des deux phénomènes. L'inflation ne dépend pas seulement du chômage, mais aussi des attentes des entreprises et des employés quant à l'augmentation des prix et des salaires.

Avant Phelps, Phillips avait découvert une relation inverse et séculaire entre les variations en pourcentage des salaires nominaux et des taux de chômage pour le Royaume-Uni. Cependant, Phelps a observé qu'il n'y avait pas de véritables fondements théoriques puisque ça ne faisait pas intervenir le comportement des entreprises, et que ça ne tenait pas compte des anticipations.

Équipe de rédaction

Directeur du bulletin:
Gilles René
Collaborateurs:
Martin Comeau
Charles A. Carrier
Conception et design:
François Akio Côté

Selon Phelps, la courbe de Phillips à court terme est non seulement variable en fonction de l'inflation anticipée, mais elle devient parfaitement verticale à long terme.

Phelps a aussi, avec d'autres, éclairci la notion de chômage naturel à l'aide du concept de NAIRU (Non Accelerating Inflation Rate of Unemployment), c'est-à-dire le niveau de chômage qu'aucune politique de relance par la demande ne peut réduire durablement sans accroître l'inflation. Pour Phelps, il faut gérer la demande globale de telle sorte qu'elle nous amène à un taux d'inflation structurelle optimale (qui correspond aux préférences pour le temps). Les anticipations et leur contenu jouent un rôle crucial et ont une influence déterminante sur l'efficacité de la politique monétaire. Au Canada et aux États-Unis, ce type de politique a été suivi. Pour le Québec, il en est résulté une baisse de l'indice de « misère » (qui est composé de la somme des taux d'inflation et de chômage) de 24,7 en 1984 à 10,5 en 2005.

La théorie de la croissance économique

Serge Coulombe a principalement parlé de la contribution de Phelps à la théorie sur la croissance économique. Phelps a acquis une réputation internationale après la parution de son article sur la « règle d'or » de l'accumulation du capital qui sert encore de référence dans tous les travaux sur la macro-économie. L'article, paru en 1961 dans l'*American Economic Review* intitulé « The Golden Rule of Accumulation: A Fable for Growthmen », démontre que la condition d'efficacité du taux de croissance permettant la consommation par tête la plus grande sur une longue période est satisfaite quand le taux d'épargne de l'économie est égal à la part du capital dans le revenu national; ou encore, que le taux d'intérêt soit égal au taux de croissance de l'économie. Les travaux de Phelps ont formé une première base de réflexion sur la question du développement durable.

Phelps a considéré non seulement l'accumulation de capital physique mais aussi, très explicitement, celle du capital humain et des connaissances technologiques, et a démontré que la « règle d'or » s'applique à tous les types de capital. M. Coulombe conclut que l'article de Phelps fut un « petit papier », mais avec beaucoup de contenu.

L'humain

Ronald G. Bodkin a dit que son ex-collègue est un homme simple, qui, lorsque adolescent, était un passionné pour la musique (trompette), et qu'il était tombé tout simplement amoureux de la science économique. Sa passion est la joie de la découverte scientifique, et non pas l'argent et le Prix.

Impact sur la politique publique

Jean-Pierre Aubry a dit que les travaux de Phelps ont eu une influence considérable sur l'évolution des politiques monétaires, aboutissant à la fin des taux élevés d'inflation connus dans les années 80. Il a parlé de l'adoption de cibles explicites en matière d'inflation par la Banque du Canada (à la fin des années 80 – début des années 90) alors que la stabilité des prix était devenue l'objectif premier de la Banque. Les limites inférieure et supérieure de la fourchette cible de réduction de l'inflation sont maintenant établies à 1 et 3 %.

L'Académie royale suédoise des Sciences a affirmé que les travaux de Phelps avaient « approfondi notre compréhension des relations entre les effets à court terme et à long terme de la politique économique (et qu'ils ont) eu un impact aussi bien sur la recherche en économie que sur la politique ». Phelps a montré comment une faible inflation aujourd'hui permet d'envisager une faible inflation dans l'avenir, et donc d'influencer les futures politiques des décideurs.

Séance de questions et réponses

Un participant se demandait si nous n'assistions pas à un changement de paradigme, qui fut la création d'emplois pendant 40 ans. Jean-Michel Cousineau a répondu qu'il y avait effectivement un changement de paradigme parce qu'il était devenu difficile de trouver la main d'œuvre – dans les pays européens, il ne fallait pas gérer le chômage, mais la pénurie de main d'œuvre. Ronald Bodkin a dit que c'est ridicule de demander à une personne de prendre une retraite lorsque les gens ne sont pas prêts – il était content de dire que, tout comme au Québec, la retraite obligatoire est maintenant illégale en Ontario.

Un autre intervenant a mentionné que le modèle de Phelps avait été énoncé lorsque l'économie était pratiquement fermée, alors que l'économie est maintenant ouverte. Jean-Michel Cousineau pense qu'en ouvrant l'économie, le marché du travail devient un intermédiaire. Ronald Bodkin a souligné l'importance de gérer les prix des importations. Pour Serge Coulombe, l'inflation n'est plus systémique de nos jours alors qu'auparavant, lorsque l'économie était fermée, l'inflation était rampante, accélérée au cours des années 50 et explosive après 1968. Jean-Pierre Aubry a souligné l'importance d'avoir un taux de change en économie ouverte.

Selon Serge Coulombe, la courbe de Phelps n'a pas été populaire pendant bien longtemps. Elle a été remplacée par les anticipations rationnelles. Il avance que la contribution de Lucas (peu de temps après Phelps) a été plus importante. Selon lui, il trouve que Friedman a mieux expliqué ses choses que Phelps.

Exposé du professeur Louis Phaneuf (UQAM)

Le 9 février, l'ASDEQ-Vieille Capitale tenait aussi un dîner conférence sur le même sujet, et le conférencier fut M. Louis Phaneuf, professeur à l'Université du Québec à Montréal. Dans sa présentation intitulée « Edmund Phelps - Imperfections de marché et réalité macroéconomique », M. Phaneuf a présenté Phelps comme un économiste inclassable et original qui a revu, enrichi et changé les modèles classiques de croissance économique en introduisant de nouvelles dimensions, notamment les anticipations et les relations entre court et long terme. Selon M. Phaneuf, Edmund Phelps a reçu le Prix Nobel 2006 pour s'être attaqué à la « Suprématie équilibrante », en faisant preuve de créativité en modélisant d'une façon formelle certaines imperfections de marché. Il a contribué à l'essor du courant de recherche sur les rigidités de prix et de salaire, lequel a supplanté le courant par l'équilibre des marchés. M. Phaneuf croit que Phelps n'aurait probablement jamais remporté le Prix Nobel s'il avait été embauché à l'Université Chicago, car, à Chicago, on croyait que la modélisation la plus utile pour comprendre la réalité consistait à dépendre des marchés parfaitement concurrentiels, toujours à l'équilibre alors que Phelps s'est appliqué à comprendre et modéliser les imperfections de marché qui expliquent le mieux la réalité macroéconomique.

Les travaux de Phelps peuvent donc être rattachés au courant de recherche moderne sur les modèles dynamiques avec rigidités de prix et de salaire, lequel constitue le nouveau paradigme dominant en macroéconomie. En ouvrant de nouveaux champs d'analyse, les travaux de Phelps continuent de marquer en profondeur l'élaboration des politiques économiques. M. Phaneuf a souligné que Phelps s'était également intéressé à de nombreuses problématiques, notamment, les effets de la répartition intergénérationnelle, la formation du capital humain et la diffusion de nouvelles technologies.

Rappel du programme du congrès 2007 de L'ASDEQ

Mercredi 16 mai

Atelier de formation (session optionnelle)

- A - 1 La perspective de la science économique sur le développement durable ;
- A - 2 Cadre conceptuel de mesure du développement environnemental
- A - 3 La nouvelle stratégie québécoise du développement durable ; et
- A - 4 La procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement (Québec méridional)

Jeudi 17 mai

Conférences d'ouverture

Les professeurs Scott Taylor (Université de Calgary) et Bernard Bobe (Université de Paris VI) exprimeront leurs points de vue sur le développement durable et ses implications pour la croissance économique, le commerce et l'environnement.

Plénière 1

« Outils de décision économique et adaptation aux changements climatiques »

Déjeuner-causerie

« Hydro-Québec et le développement durable »

Thierry Vandal, président et chef de la direction, Hydro-Québec

Ateliers concomitants 1

- 1-A Capitaux éthiques et environnement ; ou
- 1-B Éco-conception et stratégies d'entreprises ; ou
- 1-C Économie du recyclage et valorisation des matières résiduelles : comment passer du déchet à la ressource?

Ateliers concomitants 2

- 2-A Aspects économiques et financiers du développement durable : écoconditionnalité ; ou
- 2-B Modèles d'affaires en technologies environnementales ; ou
- 2-C Biens et services environnementaux en agriculture (politiques et expériences de l'Australie, et les mesures agri-environnementales (MAE) en France).

Assemblée générale de l'ASDEQ

Cocktail

Vendredi 18 mai 2007

Petit-déjeuner causerie

« Politique de développement durable du Québec »

Claude Béchar, ministre du MDDEP, Québec (à confirmer)

Ateliers concomitants 3

- 3-A Conciliation des projets économiques avec la société ou les syndromes du NIMBY* et du BANANA** (en mode de panel) ; ou
- * NYMBY : Not In My Back Yard
- ** BANANA: Build Absolutely Nothing Anywhere Near Anyone
- 3-B Le tourisme durable ; ou
- 3-C Économie et environnement nordique.

Plénière 2

Positionnement du Conference Board sur l'orientation des politiques économiques à prendre au Canada en faveur du développement durable ; et ALCAN et le développement durable.

Déjeuner-causerie

« Politique de développement durable au Canada »
John Baird, ministre de l'environnement, Ottawa (à confirmer)

Clôture du congrès

* A noter que la date limite d'inscription pour le tarif réduit est le 31 mars 2007

Portes ouvertes aux Ressources humaines et Développement social Canada (RHDSC)

Le 28 février dernier, Sonia L'Heureux, directrice générale, Direction de l'analyse stratégique, des partenariats et de la diffusion, a accueilli les participants à la Journée portes ouvertes, parrainée par l'ASDEQ-Outaouais, qui avait comme thème « Contributions des politiques et des programmes du marché du travail, de l'apprentissage et du développement social à la prospérité du Canada ». Plusieurs experts du ministère ont, d'une part, donné une vue d'ensemble des grandes questions dont traite RHDSC et ses composantes, et d'autre part, présenté des analyses sur des programmes et politiques d'actualité, en plus d'informer les participants des plus récentes recherches du ministère.

Lors du déjeuner, un petit jeu sur les connaissances de RHDSC divertissait les participants tout en leur rappelant l'éventail et l'ampleur de l'importance des activités du ministère. Tout le parcours de vie, de l'enfance à la retraite, est intégré à la recherche, aux programmes et aux politiques de RHDSC, incluant Service Canada. Au cours de l'après-midi, l'investissement des employeurs dans la formation et l'intégration des immigrants sur le marché du travail constituaient les deux thèmes-clés de l'action du ministère.

Rapport sur les perspectives du marché du travail canadien

Gilles Bérubé, directeur de Politique stratégique et planification, présenta les principaux résultats des récentes projections de la Direction de la recherche sur la politique stratégique (DRPS) concernant le marché du travail canadien. Les discussions qui s'en suivirent traduisent un haut degré d'intérêt des participants, en particulier sur les enjeux méthodologiques concernant la projection de l'offre et de la demande. Bien que le modèle ne soit pas un modèle d'équilibre général (l'interrelation entre offre et demande n'est pas réalisée), le Canada est un des rares pays à disposer d'un outil de prévision aussi pointu et relativement fiable. Outre la méthodologie, les participants ont aussi souligné l'importance des prévisions du marché du travail régional ou sectoriel.

Les travailleurs pauvres et le supplément aux gains de travail

Ensuite, François Weldon, directeur du Groupe de recherche sur les politiques sociales, Direction générale de la politique stratégique - Enfants et familles, présenta les justifications de la politique de supplément aux gains de travail au Canada. Le rendement positif actuel du marché du travail (croissance solide et durable au cours des dernières années) masque des réalités moins positives. Malgré le taux élevé de participation au marché du travail, on estime qu'en 2002, près de 1,5 million de canadiens faisaient partie d'une famille de travailleurs à faible revenu. Une évolution a été notée dans la composition de l'emploi où le taux d'emplois atypiques (p. ex., un emploi à temps partiel, un emploi temporaire, un travail autonome ou le cumul d'emplois) est passé de 28 % en 1989 à 37 % en 2005 de la totalité des emplois.

ASDEQ

C.P. 6128,
 succ. Centre-Ville
 Montréal (Québec)
 H3C 3J7
 Téléphone :
 514.342.7537
 Télécopieur :
 514.342.3967
 Courriel :
 national@asdeq.org



Aide financière aux étudiants

L'aide financière aux étudiants constituait le sujet central de la présentation de Malick Sidibé, gestionnaire, Direction de conception de programme, Direction canadienne pour l'épargne-études. Il a présenté différentes options utilisées par le ministère pour répondre aux enjeux touchant le financement des études et a abordé les questions du retour sur l'investissement.

Autochtones et le marché du travail

La matinée se terminait par une présentation sur un portrait des autochtones et du marché du travail par Nadine Alibay et Marilyn Lumsden, conseillères principales en matière de politiques, Politique stratégique, Direction des Affaires Autochtones. La stratégie de développement des ressources humaines autochtones (SDRHA), lancée en 1999 et reconduite en 2004 avec un budget de 1,6 milliard sur 5 ans, se réalise au travers de 80 ententes à travers le Canada dont 5 ententes au Québec. Elle vise à accroître les perspectives d'emploi des autochtones partout au Canada. À ce programme s'ajoutent le Partenariat pour les compétences et l'emploi des Autochtones (PCEA) et le Conseil pour le développement des ressources humaines autochtones du Canada. Elles assurent l'intégration des autochtones au marché du travail en remédiant à la pénurie de la main-d'œuvre et mobilisent les efforts de plusieurs partenaires dont les employeurs / industries.

Investissement des employeurs dans la formation

Marie-Claude Pelletier, Gestionnaire, Politique des programmes et coordination, Compétences en milieu de travail, a souligné que trois facteurs transforment le marché du travail canadien :

- les données démographiques qui affectent la taille et la composition de la main-d'œuvre ;
- la technologie et la mondialisation qui modifient la portée, le rythme et la nature du travail ; et
- la hausse des exigences en matière de compétences qui a des conséquences stratégiques pour le Canada.

Selon elle, la main-d'œuvre canadienne doit soutenir la concurrence au chapitre de la qualité. Les enjeux relatifs aux ressources humaines et aux compétences ne sont pas du ressort exclusif de certaines administrations puisqu'ils ont une portée nationale et sectorielle, et ne sont pas liés à une entreprise ou à une région (ex., IMT, mobilité de la main-d'œuvre). Les problèmes de compétences sont souvent systémiques et touchent tous les acteurs d'un secteur (industrie, travailleurs et milieux de l'enseignement). Les solutions élaborées pour des entreprises en particulier sont souvent coûteuses, inefficaces et injustes en termes d'avantage concurrentiel. La compétitivité de chaque secteur est un facteur important du rendement de l'économie nationale. Les résultats de la politique sectorielle constituent un premier pas dans l'investissement des employeurs dans la formation.

Selon les données tirées de l'Enquête annuelle sur les indicateurs de rendement de 2006, les conseils sectoriels ont accru l'engagement des employeurs et l'investissement dans les compétences. Depuis 2002, 4 850 ateliers sur la promotion des compétences dans le milieu de travail ont été organisés; 86 800 employeurs y ont participé. Les conseils sectoriels

ont favorisé la mobilité de la main-d'œuvre grâce à l'établissement de 365 normes professionnelles ou de compétence nationales et ils ont multiplié les possibilités de développement des compétences des travailleurs. 63 300 travailleurs se sont inscrits à des cours en salle de classe et 45 700 ont reçu une formation à l'interne pour se conformer à une norme professionnelle ou à une norme de compétence depuis 2002.

Intégration des immigrants sur le marché du travail

Silvano Tocchi, Directeur, Division de la reconnaissance des titres de compétences étrangers, a proposé une approche nouvelle pour faciliter l'intégration des immigrants. Pour maintenir sa capacité concurrentielle au niveau mondial, le Canada compte sur les compétences de ses travailleurs et de plus en plus, des immigrants pour répondre aux nouveaux besoins du marché du travail. D'ici 2011, l'immigration sera à l'origine de toute la croissance nette de la population active, et celle de toute la population au cours des 25 prochaines années. La population de source intérieure domine encore et produit environ 610 000 nouveaux citoyens par année contre environ 124 000 par l'immigration [2004]. Pour assurer la réussite et la prospérité à long terme de notre pays, il est essentiel d'attirer et de retenir les plus grands talents, y compris ceux qui ont été formés à l'étranger ou qui ont étudié ou acquis leur expérience dans un autre pays, et de s'assurer qu'ils atteignent leur plein potentiel. Or, l'avantage aux principaux candidats qualifiés (sphère économique) peut être amoindrie par l'attente de trois à cinq ans avant d'être sélectionné.

Le taux de pauvreté a augmenté chez les immigrants et leurs salaires ont diminué. Le taux de chômage chez les immigrants (12,1 %) est près de deux fois celui des travailleurs nés au Canada (6,4 %), et ce, même si les immigrants atteignent de plus hauts niveaux de scolarité qu'avant. Le pourcentage des immigrants vivant d'un faible revenu est passé de 24,6 % en 1980 à 35,8 % en 2000. Selon l'Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada, 80 % des immigrants trouvent un emploi à temps

plein dans un délai de deux ans, mais seulement 42 % travaillent dans leur champ de compétences.

Reconnaissance des titres de compétences étrangers

La non reconnaissance des titres de compétences étrangers nuit à la bonne intégration du marché du travail par les coûts accrus pour le système d'aide sociale et pour les services sociaux. C'est une perte pour les employeurs qui ne parviennent pas à trouver des employés possédant les compétences requises. Il y a aussi des coûts associés à la mise à niveau inutile des travailleurs formés à l'étranger et par la perte de revenus fiscaux des travailleurs formés à l'étranger qui ne sont pas en mesure de travailler ou qui sont sous-employés. Mais il s'agit d'un dossier complexe en raison des rôles et des secteurs de compétences puisque les provinces et les territoires sont responsables de la délivrance des permis pour la plupart des professions réglementées, responsabilité qui est attribuée selon la loi aux organismes de réglementation. Le gouvernement canadien est responsable de la délivrance des permis pour les professions sous la réglementation fédérale (c.-à-d. transport). Les établissements d'enseignement post secondaire, les agences d'évaluation provinciales et les employeurs sont également responsables de l'évaluation et de la reconnaissance des titres de compétences.

Difficultés d'adaptation et travailleurs âgés : Défis et initiatives

La présentation de Jean-François LaRue, directeur senior, Politique du marché du travail, Politique stratégique, portait sur les points essentiels de la réflexion du ministère relativement aux difficultés d'adaptation et aux travailleurs âgés. Pour relever les défis de l'adaptation, il faut aborder globalement les questions de développement du capital humain. Le capital humain est un facteur déterminant de la productivité, de l'avantage concurrentiel et de la

croissance économique. Il faut un bon rendement tant du marché du travail national que de la mise en valeur du capital humain comme facteurs fondamentaux de développement social et de croissance économique au Canada. Pour réaliser les objectifs économiques et sociaux de demain, il faudra regarder les concepts de quantité pour accroître la participation au marché du travail afin de combler les pénuries actuelles et futures de main-d'œuvre, de qualité pour améliorer la qualité de l'éducation, du perfectionnement des compétences et de la formation, et susciter l'intérêt et favoriser l'excellence dans le secteur de la recherche et enfin de l'efficacité pour faciliter la mobilité de la main-d'œuvre et communiquer l'information voulue pour permettre des choix éclairés concernant le marché du travail.

Agenda des connaissances de RHDSC

Sonia L'Heureux a parlé du défi du ministère pour que la connaissance produite par ou au travers de RHDSC puisse mieux informer les politiques publiques. C'est un défi qui ne peut être résolu qu'au travers d'une réflexion en profondeur sur la culture, les partenariats et les infrastructures appropriées pour la création, l'utilisation et la partage des connaissances. RHDSC est le gardien d'un capital des connaissances en matière de ressources humaines et de développement social. Le ministère est en train de se placer dans une perspective globale de repositionnement de ses activités en connaissances en économique et en méthodes quantitatives ainsi qu'en habiletés qui sont particulièrement utiles dans ce domaine.

Mot de la fin

Deborah Tunis, sous-ministre adjointe, Direction générale de la politique stratégique - Enfants et familles, donnait le mot de la fin en sollicitant les participants à réfléchir avec elle sur les conditions d'intégration de problématiques économiques et sociales et sur les défis que représente cette synthèse dans un ministère dont la mission va « du berceau à la bière ».

Appréciation de la journée

La moitié des 42 participants ont répondu au sondage. Ils ont été très satisfaits de la journée parce qu'elle leur avait permis de mieux connaître les différentes préoccupations du ministère auprès d'une clientèle diversifiée et intéressée. La plupart des répondants ont apprécié la formule de la journée, les thèmes choisis et l'interaction entre conférenciers et participants. Le caractère détendu de la journée et la capacité des organisateurs à bien gérer le temps ont été particulièrement soulignés, et le jeu questionnaire du déjeuner s'est avéré une innovation intéressante permettant de susciter l'attention en après-midi. La plupart des répondants ont estimé que la durée et la qualité des présentations était adéquate. Par contre, certains auraient préféré plus d'analyses des problèmes auxquels le ministère fait face, et plus d'analyses des solutions possibles. En plus, étant donné le mandat de RDHSC, une journée élargie aux partenaires provinciaux aurait été souhaitée.

Priorités pour les prochains plans budgétaires du Gouvernement du Québec

Treize membres du Comité des politiques publiques (CPP) de l'ASDEQ se sont penchés sur les « Priorités pour les prochains plans budgétaires du Gouvernement du Québec ». Ci-après, nous reproduisons un extrait du document qui est disponible au site de l'ASDEQ (<http://www.asdeq.org/activites/comite-politiques-publiques/pdf/priorites.pdf>).

Le Gouvernement du Québec doit mettre l'accent sur des considérations de long terme dans ses prochains plans budgétaires de façon à mieux rencontrer les objectifs suivants :

- un accroissement du bien-être des Québécois,
- l'amélioration des programmes sociaux,
- la réduction de la pauvreté et
- une croissance économique cohérente avec une approche de développement durable dans le respect de l'environnement.

C'est la conclusion qui ressort des discussions tenues ces derniers mois entre les membres du Comité des politiques publiques parrainé par l'Association des économistes québécois.

Pourquoi mettre l'accent sur des politiques de long terme ?

Le Québec aura à relever de très grands défis dans les deux prochaines décennies. Il lui faudra faire face simultanément à quatre chocs importants :

1. le vieillissement accéléré de la population,
2. une augmentation de la concurrence internationale, non seulement dans le secteur manufacturier mais aussi dans le secteur des services,
3. le besoin de renouveler et d'améliorer les infrastructures publiques, et
4. le besoin de faire face aux changements climatiques.

Tous ces efforts devront être accomplis en tenant compte de trois boulets qui limiteront la marge de manœuvre du gouvernement :

1. les contribuables québécois sont fortement taxés et on ne pourra accroître la contribution fiscale des entreprises compte tenu de la vive concurrence,
2. le service de la dette accapare une partie importante des revenus gouvernementaux et
3. les taux d'épargne interne et d'investissement sont faibles.

Les politiques publiques à privilégier

Le gouvernement devrait privilégier les programmes, les projets et mesures fiscales qui ont pour effet d'accroître la productivité et l'offre de main-d'œuvre, de favoriser une meilleure allocation des ressources et de réduire le fardeau de la dette de façon à avoir une marge de manœuvre maximale lorsque les chocs mentionnés plus haut frapperont avec plus de force le Québec.

L'adoption de meilleures règles de gouvernance

Relever les défis que nous avons mentionnés au début de ce texte ne sera pas facile et demandera des efforts considérables non seulement des administrations publiques, mais aussi de l'ensemble des citoyens. Il nous faut un gouvernement qui soit capable de faire des choix difficiles, de mettre en place un plan budgétaire de plusieurs années, de convaincre une large proportion de la population du bien-fondé de ce plan et de faire une reddition de compte de qualité. Les administrations publiques devront faire montre de compétence et de leadership. Le gouvernement du Québec peut accroître rapidement sa crédibilité en adoptant de meilleures règles de gouvernance.

L'inclusion d'une provision pour imprévus dans ses budgets annuels du gouvernement est une mesure qui doit être prise et qui sera bien perçue par le milieu financier. Le gouvernement devrait également adopter des normes comptables plus proches des Principes comptables généralement reconnus tel que demandé par le Vérificateur général du Québec lors de la publication des Comptes publics 2006.

La Loi sur l'équilibre budgétaire contraint trop le gouvernement quant à la gestion du solde budgétaire de court terme et l'éloigne de l'adoption de ces principes comptables. Le gouvernement doit redéfinir son cadre légal de façon à mettre davantage l'accent sur

l'atteinte d'une cible de moyen terme de réduction du ratio de la dette nette du gouvernement au PIB tout en lui donnant suffisamment de flexibilité pour accepter de temps à autre un déficit budgétaire sans compromettre l'atteinte de sa cible de réduction de la dette publique. Présentement, le gouvernement a pour objectif de ramener, avec ses contributions au Fonds des générations, le ratio de sa dette au PIB à 38 % au 31 mars 2013, 32 % au 31 mars 2020, 25 % au 31 mars 2026. Il est possible que l'adoption des nouveaux principes comptables oblige le gouvernement à redéfinir son périmètre comptable et ses cibles de réduction de la dette.

Finalement, le gouvernement devrait considérer définir sa cible de réduction de la dette non pas en terme du ratio de sa dette brute au PIB mais en terme de sa dette nette (des actifs financiers et, peut-être même, des actifs immobiliers) au PIB. Il ne faut pas que l'atteinte de sa cible de réduction de la dette publique l'empêche d'acquérir des actifs financiers ou d'investir dans son infrastructure si la bonne gestion du Québec l'exige.

Entente conclue entre l'ASDEQ et La Capitale

Une entente a récemment été conclue entre l'ASDEQ et la société d'assurances générales La Capitale afin que les membres de l'ASDEQ, notamment ceux qui travaillent comme économistes conseil, puissent profiter, s'ils le désirent, d'un programme d'assurance multirisque couvrant à la fois les biens et la responsabilité civile.

1. Ce programme a été conçu spécialement pour les membres de l'ASDEQ et il leur est exclusif ;
2. Il s'adresse particulièrement aux membres qui pratiquent le métier d'économiste à leur propre compte comme les retraités, les économistes indépendants et certains chercheurs universitaires prenant des contrats indépendamment de leur institution d'appartenance, etc.;
3. Un rabais de 10% est accordé aux membres de l'ASDEQ;
4. On peut obtenir davantage d'information en consultant le site de l'ASDEQ (<http://www.asdeq.org/enbref/services.html>).